



13/12/22

RDV Visioconférence thématique

« mobilités, accessibilité et stationnement »

Plateforme Teams

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Présentation du RDV Visio thématique

Durée : 13h - 14h35, plateforme Teams

Intervenants :

- Sofia ALIAMET, CNDP, garante de la concertation continue
- Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin
- Yannick JACOB, Directeur Pôle Mobilités, 3M
- Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M
- Didier GIBELY, Responsable Pôle tramway, TaM-3M
- Nicolas SILBERZAHN, Directeur exploitation, TaM-3M

33 participants

Accueil et animation : Institutions & Projets

Kevin DESSAGNE, animateur

Présente le fonctionnement de la visio, le cadre de la concertation continue et les différents intervenants et l'ordre du jour.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Contextualise le projet au regard de l'actualité et revient sur le calendrier global du projet (slide 8).

Sofia ALIAMET, CNDP, garante

Rappelle que la CNDP veille à ce que les conditions du débat soient respectées et précise qu'elle peut être contactée par email (slides 10 à 14).

Présentation des enjeux mobilités

Propos introductifs

Yannick JACOB, Directeur Pôle Mobilités, 3M

Rappelle que les mobilités sont la priorité de Montpellier Méditerranée Métropole dans ce mandat. Cette dernière accompagne également le maître d'ouvrage dans ce projet d'infrastructure. Pour ce faire, il explique que la ligne 3 est « l'épine dorsale » des mobilités du Stade Louis-Nicollin (slide 16).

La desserte tram et bus

Nicolas SILBERZAHN, Directeur exploitation, TaM-3M

Rappelle les modalités de desserte par :

- la ligne de tram 3,
- la ligne de tram 1 spécifique « Odysseum – Stade »,
- la ligne de bus « Sabines »,
- la ligne de bus « Garcia Lorca »,
- la ligne de bus « Circé/Place de France ».

(slides 17 à 25).

Le stationnement et les modes doux

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

Explique les différents scénarii envisagés pour le stationnement.
(slide 26).

Conclut avec les mobilités douces et les parallèles possibles avec d'autres stades en France.

(slides 27 et 28).

Temps d'échange

Alain HEYRAUD, habitant de Lattes

Indique, qu'à la lecture des données communiquées par le maître d'ouvrage, un taux de 65% de spectateurs se rendant au stade en transports en commun lui paraît surestimé, au regard notamment de la zone géographique d'attractivité du MHSC qui dépasse l'aire métropolitaine. S'interroge sur la part de spectateurs ne pouvant se rendre au stade en transports en commun car ils n'y ont pas accès.

Yannick JACOB, Directeur Pôle Mobilités, 3M

Suppose une incompréhension des chiffres. Rappelle que la part modale estimée qui est la source des calculs de projection est 30% en tramway. Explique que celle-ci a volontairement été sous-estimée en comparaison avec celle des autres stades récents sur l'hexagone (cf. slide 28).

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

S'interroge sur les données évoquées et rappelle la part modale des mobilités : 30% tram, 35% véhicules particuliers, le reste en navettes et modes doux pour une part variable. Précise que les simulations permettent d'envisager de 4500 à 6000 personnes en véhicules garés à proximité (hors parking *in stadia*).

Alain HEYRAUD, habitant de Lattes

Rebondit et effectue le comparatif entre la Mosson et le futur Stade Louis-Nicollin. Le premier possède 2500 places de stationnement quand le futur Stade Louis-Nicollin - dont la capacité d'accueil sera plus importante - dispose de 1500 places de parking. Il craint que les spectateurs véhiculés ne se garent pas au Parc Expo - Arena mais où bon leur semble. Donc au plus près du stade et dans les rues de Boirargues à Lattes.

Jean-Pierre MASSINES, Directeur projet Stade Louis-Nicollin, MHSC

Rappelle le souhait du Club d'inciter les spectateurs à utiliser les parkings prévus. Énumère les différents dispositifs mis en œuvre par le MHSC pour réduire le parking sauvage : billet avec place gratuite dans un parking, système de covoiturage entre abonnés ou détenteurs de billet, avantage commercial à l'intérieur du stade si utilisation des transports en commun, covoiturage et/ou utilisation du parking signalé.

Nicolas

Se demande si le comparatif des parts modales a été effectué avec celles de la Mosson.

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

Répond que les transports en commun et tram sont légèrement supérieurs à 30%. Il n'a pas connaissance de la part modale des véhicules particuliers, mais rappelle que le Stade de la Mosson possède 2500 places de parking, ce qui est inférieur au futur Stade Louis-Nicollin (*in stadia* + hors stade).

Jean-Pierre MASSINES, Directeur projet Stade Louis-Nicollin, MHSC

Précise que le Stade de la Mosson possède une capacité d'accueil de 28500 places mais que la jauge actuelle est de 22500 places. À différentes occasions, des événements à jauge maximale ont été organisés avec les mêmes capacités de stationnement (2500 places).

Arnaud MATARIN

Se déclare opposé au projet car amoureux de la Mosson, mais néanmoins intéressé par les propositions pertinentes et innovantes proposées en matière de desserte du stade. Remercie les services TaM et 3M pour ce travail. Regrette que ce type de dispositions n'aient été prises pour desservir le stade de la Mosson, permettant de mieux desservir le stade existant, voire de maintenir le Club à la Mosson.

Jean-Pierre MASSINES, Directeur projet Stade Louis-Nicollin, MHSC

Remercie le participant pour ses bons mots et remercie à son tour le travail des services TaM et 3M. Rappelle que la décision de quitter la Mosson ne tient pas qu'à son accessibilité mais aux risques inondations. Il revient sur les inondations consécutives subies par le Stade de la Mosson en 2014.

M. PAIN

Souhaite savoir ce qui est prévu pour améliorer l'accessibilité et l'évacuation du parking Parc Expo – Arena.

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

Indique que des études sont en cours sur l'échangeur des Levades afin de créer les mouvements (en direction de Montpellier) qui n'existent pas et faciliter l'évacuation. Une autre étude menée par Occitanie Events a pour objet la multiplication des entrées et surtout des sorties des parkings du Parc Expo – Arena. Enfin, la Métropole étudie un accès pérenne vers « le carrefour de Botanic » via le parking Méditerranée.

Philippe LÉVÊQUE, habitant de Lattes

Revient sur les parkings et affirme que les parts modales des transports en commun sont utopiques. Il ajoute que la zone va gagner en logement donc en usagers des transports collectifs. Il estime que lorsqu'un spectateur vient en voiture, il cherche à se garer au plus près. Selon lui, ce n'est pas le parking Parc Expo – Arena mais le Carrefour Lattes et le quartier de Boirargues à Lattes qui seront encombrés. Se dit consterné par la minimisation des nuisances aux riverains. Rebondit sur les

inondations évoquées et précise que lors de ces mêmes inondations l'avenue Georges-Frêche l'était également.

Yannick JACOB, Directeur Pôle Mobilités, 3M

La Métropole s'est engagée à doubler la ligne 3 de tramway mais aussi à augmenter la fréquence de celle-ci par l'achat de rames afin de répondre aux capacités présentées.

Souhaite revenir sur l'engagement de la Métropole quant à la création d'une police des transports. Ces effectifs auront également pour mission de veiller à la limitation voir à la disparition des désagréments évoqués (stationnement sauvage). Précise que ce travail sera effectué de concert avec les polices municipales des communes concernées.

Jean-Pierre MASSINES, Directeur projet Stade Louis-Nicollin, MHSC

Réaffirme la volonté du Club d'inciter les spectateurs à respecter les consignes de stationnement. Rappelle les mesures incitatives évoquées précédemment. Ne cache pas qu'il faudra être persuasif au départ afin de prendre les bonnes habitudes. Pourquoi est-ce déterminant pour le Club ? Tout d'abord avoir des relations apaisées avec les riverains voisins du stade mais aussi pour permettre un accès aisé aux abonnés du stade avec place de parking. C'est en somme une sécurisation du chiffre d'affaires du Stade.

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

En préambule de son propos, il précise qu'une visio dédiée à la question hydraulique a eu lieu en juillet dernier. Sur les inondations de l'avenue Georges-Frêche, il rappelle que le stade est situé sur le périmètre de la Zac Ode à la Mer et qu'un schéma directeur hydraulique a été réalisé et est mis en place au fur et à mesure sur cette Zac. Sur la Zac Ode acte 1, il est déjà réalisé (bassins et recalibrage cours d'eau)

De plus, lorsqu'une alerte rouge inondation est lancée par la Préfecture, les matchs sont annulés préventivement.

Philippe LÉVÊQUE, habitant de Lattes

Ne doute pas de la bonne volonté mais craint également que les incivilités ne soient incontrôlables. Rappelle les derniers faits divers. Déploie que les riverains soient aux premières loges de celles-ci.

Jean-Pierre MASSINES, Directeur projet Stade Louis-Nicollin, MHSC

Considère que les incivilités concernent tous les événements et pas seulement le football. Le Club se veut attentif à ce qui se passe à l'immédiate proximité du stade. Les équipes de sûreté publique sont extrêmement présentes au côté du club lors des matchs. Rappelle que le dernier incident entre supporters de club a eu lieu dans le cadre de leur déplacement à 7 km du stade.

Paul MASCLAUX, habitant de Lattes

Reviens sur l'accessibilité et la circulation dans le secteur. Il affirme que la circulation est déjà saturée. Par conséquent, il craint que la circulation des navettes soit

empêchée par ces bouchons. D'autant plus que le secteur va voir sa circulation augmenter avec l'aménagement de bureaux...

Jean-Pierre MASSINES, Directeur projet Stade Louis-Nicollin, MHSC

Souhaite préciser qu'à ce jour, sur 10 matchs, 7 ont lieu le dimanche. Donc le trafic lié aux matchs se situe en dehors des déplacements pendulaires.

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

Rappelle que le tram est le moyen de transport en commun le plus capacitaire avec près de 10 000 personnes. Sur le trafic routier, il indique que le secteur bénéficie d'une 2x2 voies avec l'avenue de la Mer. Les différentes études, simulations et comptages ont montré qu'elle est sous exploitée à ce jour. Les calculs donnent des réserves de capacité dans la plupart des carrefours à l'exception de celui au croisement de la RD172 et de l'avenue de la Mer. Toutefois, un tourne à droite est à l'étude sur ce carrefour.

Paul MASCLAUX, habitant de Lattes

S'inquiète de la zone de Fréjorgues ouest en pleine expansion qui impacte le trafic d'ores et déjà. Ajoute qu'il n'y aura pas que des matchs mais aussi des concerts.

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

Les comptages en date de 2021-22 ont permis des simulations prenant en compte le trafic du Fenouillet, du Soliès... De plus, ces estimations tiennent compte des logements, bureaux et commerces à venir. Il rappelle que ces constructions seront étalées dans le temps.

Kevin DESSAGNE, animateur, I&P

Précise qu'une synthèse de l'étude de trafic est disponible sur le site internet du projet dans la présentation faite lors de l'atelier dédié aux mobilités de la concertation préalable.

Jacky CHANTON, habitant de Lattes

Abonde dans le sens des précédentes prises de parole sur le sujet. Ne doute pas de la bonne foi du porteur de projet mais rappelle que les riverains du futur Stade subissent déjà de nombreuses nuisances (inondations, la gare Sud de France et la LGV, doublement de l'autoroute, le flux en provenance de Port Marianne...). Estime que ces nuisances sont minimisées par les autorités. Estime le choix du lieu irresponsable. Il revient également sur les risques inondations du futur stade au regard du lieu sélectionné.

Tristan RAMBION, Responsable d'opérations, SERM/SA3M

Rappelle qu'une visio hydraulique a été organisée en juillet dernier et que monsieur Chanton a pu échanger avec les experts.

Jean-Pierre MASSINES, Directeur projet Stade Louis-Nicollin, MHSC

Indique que le Club a interrogé la Collectivité lorsque le choix du lieu a été effectué. La Métropole et ses services ont produit des données qui ont permis de confirmer ce

lieu d'implantation. Rappelle que la Famille NICOLLIN n'investirait pas des millions d'euros sur une zone inondable.

Kevin DESSAGNE, animateur, I&P

Clôt la visioconférence en rappelant le dispositif de concertation et d'expression mis à disposition.